

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/11/11

Reçu en Préfecture le : 02/12/11

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 28 novembre 2011 D-2011/655

Aujourd'hui 28 novembre 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Présent jusqu'à 16h12 (Monsieur Martin président à partir de 16h12)

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI, Madame Walryck (présente jusqu'à 16h00)

Excusés:

Madame Véronique FAYET, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Sylvie CAZES, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

Bibliothèque de Bordeaux. Don de documents par Madame Leuret. Convention. Autorisation.

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Bibliothèque a reçu en septembre 2011, de la part de Madame Geneviève LEURET, la proposition d'un don de documents anciens représentant 27 pièces manuscrites et une imprimée, soit un total de **28 pièces**.

Ce don se compose de quatre ensembles :

- Le récit biographique partiel d'un Rémois non identifié. L'auteur, né en 1770 d'un père militaire, adresse ce mémoire à son fils à la fin de sa vie. Il s'agit d'un témoignage important sur la fin de l'Ancien Régime sous l'angle des campagnes militaires menées sous le Directoire et le Consulat. Arrivé à Paris en 1791, l'homme assiste notamment à la décapitation de Louis XVI puis s'engage dans l'armée. Il deviendra capitaine. Il participe à plusieurs campagnes militaires, notamment en Italie, en Grèce et en Allemagne. (1 pièce, 6 cahiers)
- Des actes notariés relatifs à la famille Cadart de Reims au 19^e siècle. Ces pièces concernent principalement des ventes de terrains. **(10 pièces)**
- Une correspondance diverse adressée à la famille Foucher habitant près d'Epernay au début du 19^e siècle. Foucher père étant négociant. Ces lettres concernent des affaires commerciales et familiales. **(15 pièces)**
- Deux pièces éparses : la première est une liste de députés condamnés à la déportation à la suite du Coup d'état du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) et la seconde un Arrêt du Conseil d'Etat sur la navigation de la Loire (imprimé). (2 pièces)

Ces documents seront classés dans le domaine public mobilier de la collectivité, conformément aux dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L2112-1, et affectés à la Bibliothèque municipale, en raison de l'intérêt public qu'ils présentent pour l'histoire. Ils représentent en outre un enrichissement notable des collections patrimoniales manuscrites de la bibliothèque. Ils ne seront exploités (reproduction et communication) par tous les moyens techniques appropriés présents et à venir qu'en conformité avec les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle.

Le don est à accepter en l'état, et dans les conditions décrites dans la convention jointe en annexe.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs de bien vouloir accepter ce don et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante, dont le projet figure en annexe à la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 novembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX (BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE) ET MADAME GENEVIÈVE LEURET RELATIVE AU DON DE DOCUMENTS

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux représentée par son Maire, Monsieur Alain Juppé, habilité par délibération en date du

Reçue en Préfecture de la Gironde le

D'une part Et Madame Geneviève LEURET née BERTIN Demeurant ,

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention fixe les conditions dans lesquelles la Ville de Bordeaux (Bibliothèque municipale) accepte de recevoir le don de documents proposé par Madame Geneviève LEURET.

Article 2: Description du don

Le don est composé d'un ensemble de documents anciens représentant 27 pièces manuscrites et une imprimée, soit un total de **28 pièces**, décrites ci-après :

- Le récit biographique partiel d'un Rémois non identifié. L'auteur, né en 1770 d'un père militaire, adresse ce mémoire à son fils à la fin de sa vie. Il s'agit d'un témoignage important sur la fin de l'Ancien Régime sous l'angle des campagnes militaires menées sous le Directoire et le Consulat. Arrivé à Paris en 1791, l'homme assiste notamment à la décapitation de Louis XVI puis s'engage dans l'armée. Il deviendra capitaine. Il participe à plusieurs campagnes militaires, notamment en Italie, en Grèce et en Allemagne. (1 pièce, 6 cahiers)
- Des actes notariés relatifs à la famille Cadart de Reims au 19^e siècle. Ces pièces concernent principalement des ventes de terrains. **(10 pièces)**
- Une correspondance diverse adressée à la famille Foucher habitant près d'Epernay au début du 19^e siècle. Foucher père étant négociant. Ces lettres concernent des affaires commerciales et familiales. (15 pièces)
- Deux pièces éparses : la première est une liste de députés condamnés à la déportation à la suite du Coup d'état du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) et la seconde un Arrêt du Conseil d'Etat sur la navigation de la Loire (imprimé). (2 pièces)

Article 3: Droits et Obligations de la Ville de Bordeaux

Ces documents seront classés dans le domaine public mobilier de la collectivité, conformément aux dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L2112-1, et affectés à la Bibliothèque municipale, en raison de l'intérêt public qu'ils présentent pour l'histoire.

Les documents ne seront exploités (reproduction et communication) par tous les moyens techniques appropriés présents et à venir qu'en conformité avec les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle.

La Ville de Bordeaux fournira à la donatrice une copie de l'ensemble des documents objet du don.

Article 4 : Droits et Obligations du donneur

Le donneur pourra avoir accès aux documents sans autres restrictions que celles liées au fonctionnement de la Bibliothèque.

Article 5 : Compétences juridictionnelles

Toutes contestations relatives à l'exécution de la présente convention pourront être portées devant toutes juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Article 6: Election de domicile

Pour la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, place Pey-Berland, 33077 BORDEAUX CEDEX Pour Madame Geneviève LEURET,

Fait à Bordeaux, le en deux exemplaires.

Pour la Ville de Bordeaux, Le Maire	Madame Geneviève LEURET